

# entrées libres

## L'école à l'heure du confinement

Aménagements raisonnables  
et intégration : PARI tenu !

RENCONTRE

Thierry Michel

<b>ÉDITO</b>	3
• Et maintenant ?	
<b>DES SOUCIS ET DES HOMMES</b>	4
• Suspension des cours : les écoles sur le pont	
• Gestion de crise	
• Continuité des apprentissages : l'imagination au pouvoir	
• Enquête : de nouvelles pratiques (presque) partout	
• Acteurs dans la crise : les conseillers en prévention	
• La prévention au bénéfice de tous !	
<b>L'EXPOSÉ DU MOI(S)</b>	12
• Thierry MICHEL Cinéaste de la pulsion de vie	
<b>ENTREZ, C'EST OUVERT !</b>	14
• La vie d'une de nos écoles filmée pendant deux ans	
• PARI : faire tache d'huile dans les écoles	
<b>ZOOM</b>	16
• PARI : aider au mieux les élèves à besoins spécifiques	
<b>AVIS DE RECHERCHE</b>	18
• Instruction à domicile : un regard scientifique sur les motivations des parents	
• Témoin : bien avant le coronavirus, ils ont choisi l'enseignement en famille	
<b>OUTIL</b>	21
• Quelle plateforme numérique pour mon école ?	
<b>ENTRÉES LIVRES</b>	22
• Onlit - éditions ■ Concours	
• Une question de rythme...	
<b>SERVICE COMPRIS</b>	22
• Formation	
• Trilogie	
• Centrale de marchés	
• Pastorale scolaire : quatrième !	
<b>HUMEUR</b>	28
• Confinement' blues	



## DES SOUCIS ET DES HOMMES

L'école à l'heure du confinement



## L'EXPOSÉ DU MOI(S)

Thierry MICHEL

Cinéaste de la pulsion de vie



## ENTREZ, C'EST OUVERT !

PARI : Faire tache d'huile dans les écoles

### entrées libres

Avril 2020 / N°148 / 14<sup>e</sup> année  
Périodique mensuel (sauf juillet et aout)  
ISSN 1782-4346

entrées libres est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.

www.entrees-libres.be  
redaction@entrees-libres.be

Rédacteur en chef et éditeur responsable  
Conrad van de WERVE (02 256 70 30)  
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

Secrétariat et abonnements  
02 256 70 37

Création graphique  
PAF!

Mise en page et illustrations  
Manon MOREAU

Membres du comité de rédaction

Charline CARIAUX  
Frédéric COCHÉ  
Vinciane DE KEYSER  
Alain DESMONS  
Hélène GENEVROIS  
Brigitte GERARD  
Fabrice GLOGOWSKI  
Gengoux GOMEZ

Jennifer HENNEUSE  
Thierry HULHOVEN  
Anne LEBLANC  
Marie-Noëlle LOVENFOSSE  
Bruno MATHELART  
Luc MICHELS  
Giuseppina MINISTRU  
Christophe MOURAUX  
Elise PELTIER  
Guy SELDERSLAGH  
Stéphane VANOIRBECK

Publicité

02 256 70 30

Impression

IPM Printing SA Ganshoren

### Tarifs abonnements

1 an : Belgique : 16€ / Europe : 26€ / Monde : 30€  
2 ans : Belgique : 30€ / Europe : 50€ / Monde : 58€

À verser sur le compte n°

BE74 1910 5131 7107 du SeGEC

avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles  
avec la mention « entrées libres »

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

# Édito

---

## Et maintenant ?



“ A l’heure d’écrire ces lignes, le scénario de « sortie du confinement » n’est pas encore connu. Les cours reprendront-ils normalement avant la mi-mai ? Avant fin juin ? En septembre ? Bien malin qui pourrait répondre avec certitude à cette question. L’équipe du SeGEC tente toutefois d’anticiper la possibilité d’une sortie lente et progressive du confinement, éventuellement limitée à certaines catégories d’enseignants et d’élèves, en fonction des tests de santé qui pourront être effectués. L’enquête réalisée auprès des écoles avant les vacances concernant les nouvelles pratiques pédagogiques développées et mises en œuvre durant la phase de confinement est, d’ores et déjà, pleine d’enseignements. Le présent numéro d’Entrées libres rend compte des éléments les plus significatifs.

Au-delà des données statistiques, ce qui apparaît à l’évidence, c’est le caractère fondamental de la relation entre les élèves et leurs enseignants. Une fois cette relation rompue on constate la montagne des obstacles à surmonter pour, tout de même, assurer une certaine continuité aux apprentissages. Restaurer cette interaction entre les enseignants et leur classe apparaît donc aujourd’hui comme la principale priorité. En présentiel ou de manière virtuelle, « en live » comme on dit désormais. D’abord, pour répondre aux questions et inquiétudes des élèves et mettre des mots sur ce qui est collectivement vécu. Ensuite, pour garder ou retrouver une dynamique de classe et d’apprentissages dans un contexte exceptionnel. De multiples dispositifs de visio-conférences peuvent désormais le permettre, y compris avec les élèves qui ne disposent que d’un smartphone. Un sondage de l’ASBL Teach for Belgium a en effet mis en évidence que dans les écoles qui scolarisent les publics les plus défavorisés, 95% des élèves disposeraient d’un tel appareil. Des modalités et des rythmes sont à inventer, dans le respect de l’âge des élèves et de la vie des familles et en tenant compte des spécificités de chaque niveau d’enseignement.

D’autres solutions existent-elles pour combler le manque d’équipement à la disposition des élèves ? On a vu des ASBL se mobiliser pour organiser le don et le reconditionnement d’anciens PC. Certaines écoles prêtent aux élèves qui en ont besoin une partie des ordinateurs disponibles au sein de l’établissement. D’autres encore imaginent de permettre progressivement l’accès aux salles informatiques des écoles à certaines catégories d’élèves et à certaines conditions. A défaut d’avoir une réponse à toutes les questions, il nous reste un espace d’imagination, de dialogue et de créativité collective pour rendre possible ce qui est aujourd’hui nécessaire.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

**Étienne MICHEL**  
Directeur général du SeGEC  
12 avril 2020

# Suspension des cours : les écoles sur le pont

Brigitte GERARD

En ce début du mois de mars 2020, la Belgique vit ses premières heures d'épidémie du Coronavirus, autrement dit Covid-19. On s'y attendait, mais le jeudi 12 mars, en soirée, le couperet tombe : le Conseil national de sécurité décide, parmi d'autres mesures, de suspendre les cours dans les écoles fondamentales et secondaires, dès le lundi 16 mars. Objectif : ralentir la propagation du virus et éviter la saturation des hôpitaux.

On ne peut pas dire que les établissements scolaires aient été trop pris au dépourvu. C'était dans l'air et la Première Ministre, **Sophie WILMES**, l'a confirmé : l'heure était à la prise de mesures fortes pour endiguer la propagation de ce virus à forte contamination. Suite à l'annonce de la suspension des cours dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ceux-ci ont bénéficié de la journée du vendredi 13 mars pour s'organiser. En effet, les écoles devaient rester ouvertes pour assurer l'encadrement des enfants dont les parents travaillent dans les secteurs de soins, de la sécurité publique, de l'accueil de la petite enfance, des personnes âgées ou dans l'enseignement. Ainsi que de ceux dont seuls les grands-parents, catégorie à risque du Covid-19, peuvent s'occuper. Les membres du personnel, enseignants mais aussi personnel administratif et ouvrier, étaient dès lors tenus de rester à la disposition de leur PO et de leur direction, au moins le premier jour, pour des raisons organisationnelles et pour assurer l'encadrement des élèves présents. Les dispositifs ont ensuite pu évoluer en fonction de la situation... « À l'école, tout le monde a été choqué par la nouvelle de la suspension des cours, même si nous nous y attendions, raconte **Diane MORANDINI**, directrice de l'école primaire libre du Bonheur, à Woluwe-Saint-Lambert. Le lundi 16 mars, tous les enseignants sont venus le matin pour une réunion de crise afin d'organiser les choses, notamment une tournante pour s'occuper des enfants présents. »

## Faible fréquentation

Concrètement, à partir du 16 mars, les élèves du fondamental et du secondaire étaient présumés absents des établissements scolaires, de manière justifiée. Les parents qui souhaitaient un encadrement devaient le signaler expressément à l'école. « Au départ, dix-sept familles se sont manifestées et finalement, neuf d'entre elles se sont présentées le lundi matin, constate D. MORANDINI. Mais les parents sont venus chercher leurs enfants au fur et à mesure de la journée et le mardi, ils n'étaient plus que cinq. Pendant cette période, nous avons eu tous les jours, à l'exception d'une journée, entre un et trois enfants. Et

*ce sont les mêmes enseignants qui se sont relayés par deux pour assurer la garderie. En veillant bien sûr à appliquer les précautions en vigueur, la distanciation sociale, le lavage des mains... »*

Dans les établissements de l'enseignement catholique, un sondage effectué par le SeGEC a permis de récolter des chiffres. Pour le fondamental, d'après 334 répondants sur 802, 2,16% des élèves se sont présentés dans les écoles maternelles et primaires du réseau le lundi, tandis que, d'après 223 réponses sur 336 dans le secondaire, 0,1% des élèves étaient dans leur école. Les appels à la responsabilité lancés aux parents ont manifestement été entendus. Le mardi 17 mars, rebelle : au fondamental, cette fois d'après 523 répondants, le taux de fréquentation était de 1,21% (1.847 élèves) et au secondaire, les chiffres étaient identiques : moins d'un élève pour 1000 était présent. Les écoles avaient toutefois la possibilité de s'organiser entre elles afin de mutualiser la prise en charge des élèves.

## Vacances de Pâques

On le redoutait, le confinement a été ensuite prolongé et les écoles devaient conserver la possibilité d'une garderie pendant les vacances de Pâques. D'après un nouveau sondage réalisé par le SeGEC et auquel 70% des directions d'écoles ont répondu, il ressort, au fondamental, que 6 écoles sur 10 ont reçu des demandes de parents pour accueillir au moins un élève. Dans huit de ces écoles, il n'y avait pas suffisamment d'enseignants volontaires et celles-ci ont dû se signaler à la commune pour trouver une solution. 1050 élèves au total étaient à accueillir dans les écoles fondamentales. Au secondaire, par contre, seules 10 écoles



Photo : Conrad van de WERVE

ont reçu des demandes de parents pour accueillir un ou plusieurs élèves, avec un total de 22 élèves présents dans les établissements. « Les instituteurs ont vite compris qu'ils seraient sollicités pendant les vacances de Pâques et la grosse majorité s'est proposée comme volontaire, indique D. MORANDINI. Les demandes sont venues des mêmes parents que pendant les semaines de cours. Nous avons trois inscrits pour les vacances, mais ils ne sont toujours que deux en même temps ou un seul. »

À l'heure d'écrire ces lignes, la probabilité était grande que le confinement et la suspension des cours se poursuivent jusqu'au 3 mai, voire au-delà... « C'est encore un grand point d'interrogation mais on imagine qu'il n'y aura pas de reprise après les vacances et que, quand ce sera le cas, cela se fera de manière progressive. Pour l'instant, on vit au jour le jour et on attend les consignes de la Ministre ! Ici, c'est notre participation à l'effort collectif. » Autre façon pour l'école d'être solidaire de ceux qui sont en première ligne : « Ma collègue de maternelle a rassemblé les boîtes de gants en plastique qu'il y avait dans l'école pour les porter chez un médecin. Et là, j'ai l'intention de rassembler des petits chaussons qu'on utilise à la piscine pour aller les porter dans un hôpital. » ■



Photo : Conrad van de WERVE

Toutes les précautions sont prises à l'école du Bonheur de Woluwé-Saint-Lambert, comme dans l'ensemble des écoles, pour éviter la propagation du virus.

## Gestion de crise

Interview : Conrad van de WERVE

Depuis le début de l'épidémie, les services du SeGEC se sont mobilisés afin de soutenir et de conseiller les établissements dans les différentes étapes de la crise. Trois questions à **Bénédicte BEAUDUIN**, directrice du service juridique.

### Comment le soutien s'est-il mis en place ?

**Bénédicte BEAUDUIN** : Rapidement après les vacances de carnaval, nous avons mis sur pied une sorte de « call center » afin de répondre aux nombreuses interrogations des écoles. À ce moment-là, nous avons beaucoup de questions qui concernaient le retour d'élèves et de membres du personnel d'Italie. Cette équipe s'est constituée autour de collègues du service juridique et des services juridico-administratifs de nos fédérations d'enseignement. Notre service Pouvoirs Organisateur est également venu prêter main forte. Les questions posées devenant extrêmement changeantes de jour en jour, la nécessité de se coordonner est devenue évidente ; notre objectif étant toujours le même : informer rapidement en apportant les réponses les plus solides possibles. Outre les réponses individuelles aux établissements, nous avons, avec le soutien du service communication, alimenté presque en temps réel une page « coronavirus : gestion de crise » sur notre Extranet<sup>1</sup>.

### Quelles sont les principales questions qui vous ont été posées ?

**BB** : Nous avons été très régulièrement interrogés à propos de l'annulation des voyages scolaires. Les questions portaient dans un premier temps sur la France et l'Italie puis sur l'ensemble des destinations. Il a fallu guider les écoles dans leurs démarches afin de récupérer les montants engagés. Nous avons proposé des modèles de demande d'annulation de voyage à adresser au voyageur.

Puis, les questions ont rapidement pris une tournure sanitaire. Exemple : un élève ou un enseignant de mon école est contaminé, que dois-je faire ? Nous avons ainsi pris des contacts avec les organismes régionaux de santé publique et les PSE<sup>2</sup>.

### L'annonce de la suspension des cours a été un tournant ?

**BB** : Effectivement. Pour cette question comme pour d'autres, nous avons veillé à répercuter le plus vite possible l'information reçue lors des réunions au cabinet de la ministre de l'éducation. Nous avons aussi accompagné les circulaires de communications « SeGEC ». Un autre moment charnière, selon moi, a été la décision du gouvernement d'ouvrir le chômage temporaire pour cas de force majeure. Cela a permis de répondre aux interpellations des Pouvoirs Organisateur sur la mise au travail d'un certain nombre de personnels. Dans un premier temps, ceux-ci avaient encore du travail malgré la suspension des cours, puis moins, voire plus du tout. Cette décision a pu donc apporter une réponse à ces situations. ■

1. <http://extranet.segec.be> (section accessible aux directions et pouvoirs organisateurs)

2. Services de Promotion de la Santé à l'École

# Continuité des apprentissages : L'imagination au pouvoir

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

## Approche(s) du SeGEC

La continuité des apprentissages vise, à ce stade, conformément à la circulaire de la FWB, à privilégier les activités de remédiation, de consolidation et de dépassement. Il convient aussi de s'adapter au contexte en optant pour des formules adaptées aux connaissances des élèves et aux réalités des familles, en tenant compte du matériel informatique disponible. Le SeGEC répertorie dans un document<sup>1</sup>, à l'intention des chefs d'établissements et des pouvoirs organisateurs, une série d'outils numériques, des liens et conseils et les coordonnées de personnes-ressources. 8 types d'outils sont proposés aux directions et aux pouvoirs organisateurs : plateformes et espaces numériques de travail, autres espaces numériques, questionnaires en ligne, manuels scolaires en ligne, outils de représentation (diaporama multimédia), tableau blanc partagé, enregistrement d'écran (screencast), réunions virtuelles (vidéo conférences).

Les enseignant(e)s sont invité(e)s à consulter les plateformes suivantes : pour le fondamental, <http://www.salle-des-profs.be/> pour le secondaire; <https://fesec.be/> et pour l'enseignement de promotion sociale, <https://prosoctic.be>

Pour ce qui est des parents et des élèves, les outils de communication à leur intention sont propres à chaque école.

1. Catalogue d'outils numériques disponible sur l'extranet du SeGEC : <http://extranet.segec.be> > Coronavirus > continuité des apprentissages

Comme l'ont expliqué les établissements contactés, ce qui importe, en cette période de confinement, c'est de garder le lien entre l'école et les élèves. C'est l'occasion ou jamais d'explorer les outils numériques existants et de se familiariser avec de nouvelles manières de communiquer et de concevoir les apprentissages.

“ Le site internet de l'école existe depuis de nombreuses années, explique **Dominique GOUVERNEUR**, directeur de l'Institut de la Visitation à Gilly. On a aussi une page Facebook depuis un an. Alimentée régulièrement, elle est suivie par quelque 600 personnes. On y a donné accès à un(e) enseignant(e) par cycle, qui publie articles, messages, commentaires ou photos. » Depuis le confinement, une toute nouvelle page « Visitation à la maison » a été créée sur le site internet de l'école. C'est un enseignant compétent en informatique qui l'a élaborée et qui met en ligne les contributions fournies par ses collègues. Cela se fait sur base volontaire. Certain(e)s sont plus actif(ve)s que d'autres, mais chaque cycle est présent. On y trouve notamment le coin des exercices, des vidéos réalisées par les enseignant(e)s, des liens vers des vidéos éducatives, les photos des réalisations des enfants à la maison (bricolage, cuisine, dessin), le coin des tout petits (idées d'ateliers bricolage à réaliser avec les parents), des explications pour aider les enfants à comprendre ce qu'est le coronavirus, des histoires à lire et à écouter, des idées de recettes de cuisine faciles, des nouvelles des animaux de l'école, des liens vers des vidéos pour bouger en s'amusant, des jeux ne nécessitant pas de matériel particulier, etc. « Nous avons aussi voulu conserver une petite routine en proposant le « Quoi de neuf ? » sur la page. Les enfants peuvent y poster un message relatif à leur ressenti, à ce qu'ils vivent à la maison, ou simplement « dire bonjour à Madame », à l'image de ce qui se fait habituellement en classe chaque matin depuis des années, précise le directeur. L'objectif principal est de maintenir le lien entre l'école et les enfants. Il ne s'agit pas d'avancer dans de nouvelles matières, mais de proposer de la révision, de la consolidation ou des ressources ludiques. Pour ce qui est des contacts entre les membres de l'équipe éducative, nous utilisons la plateforme de travail numérique collaborative *It's learning*<sup>1</sup>. Les enseignants peuvent échanger entre eux, déposer des fichiers, des suggestions, etc. On a pu se concerter à distance, car il y avait des échéances et des réunions prévues en lien avec le plan de pilotage. » Les élèves sont invités à suivre la page mise en ligne à leur intention, mais l'école n'est pas en mesure de savoir combien d'entre eux disposent du matériel nécessaire pour se connecter. « Une partie de notre population est précarisée et tous nos élèves n'ont sans doute pas accès à un ordinateur, signale D. GOUVERNEUR. Par ailleurs, dans le cadre de notre projet d'encadrement différencié, une assistante sociale suit les familles en difficulté. Elle garde le contact avec elles pendant le confinement en leur téléphonant régulièrement. On est attentifs à ça aussi, dans la mesure de nos possibilités. »

## Garder le lien

Le 16 mars dernier, premier jour du confinement pour les écoles, **Jérôme CHANTRAINE**, directeur adjoint du Collège Saint-Martin de Seraing, nous résumait les mesures prises par son établissement : « L'école reste ouverte à tous les élèves qui le souhaitent. Trois à quatre enseignant(e)s sont présent(e)s à tour de rôle chaque jour, en plus de l'équipe administrative, dont les membres se tiennent à distance les uns des autres. Les professeurs sont censés déposer du travail pour chaque classe dont ils ont la charge. L'équipe présente



Photo : Conrad van de WERVE

à l'école fait les photocopies nécessaires pour les élèves, qui viennent chercher leurs cours et quittent ensuite l'établissement. Il est demandé aux enseignant(e)s de communiquer leur adresse mail et leur numéro de téléphone aux élèves pour que ceux (celles)-ci puissent les joindre et demander les explications qu'ils (elles) souhaitent. Les locaux informatiques sont ouverts aux élèves ne disposant pas de l'équipement informatique nécessaire chez eux, en veillant à ce qu'ils (elles) restent à bonne distance les un(e)s des autres dans les locaux. » Par la suite, un message a été publié sur le site officiel de l'école, Facebook et Instagram, invitant les élèves à prendre contact par mail avec le directeur, J.-M. WARNIER. Celui-ci a créé une arborescence de tous les cours par classe et peut ainsi les envoyer aux élèves en format électronique. « Nous avons également déposé les cours dans les boîtes aux lettres des élèves qui ne pouvaient ou ne voulaient pas se déplacer, signale J. CHANTRAINE. Des ordinateurs portables ont été fournis aux élèves qui en ont fait la demande. Beaucoup de

professeurs sont en contact, via des plateformes numériques, avec leurs élèves, dont bon nombre se sont révélés désireux de poursuivre une activité scolaire à domicile. Nous entretenons aussi des contacts téléphoniques avec celles et ceux qui sont fragilisé(e)s par la situation ou qui ont tout simplement besoin d'être rassuré(e)s. Ils (elles) peuvent nous joindre à tout moment. »

## Nouvelles compétences numériques

Après avoir été conseiller pédagogique numérique au SeGEC jusqu'à l'année dernière, **Jean-Philippe BOLLE** a souhaité redevenir professeur de français au Collège Notre Dame de Dinant, histoire de tester sur le terrain les avancées numériques pédagogiques. Il est également conseiller numérique pour Educit<sup>2</sup>, qui travaille avec plusieurs écoles pilotes. « Chez nous, le projet va de la 4<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup>, précise J.P. BOLLE. On fournit des Chromebooks aux élèves et les enseignant(e)s sont formés à la manière d'utiliser le numérique en classe. » Le confinement actuel a quelque peu précipité les choses et c'est maintenant la grande majorité des enseignant(e)s de l'école qui sont demandeurs en la matière. « Nous sommes 5 à aider nos collègues et je vous assure que nos journées sont longues ! Les sollicitations sont incessantes » se réjouit l'enseignant. Ce que confirme **Sébastien DEDOCQ**, professeur de langue au degré inférieur et référent numérique de l'établissement : « on utilise notamment la suite Google, dont la Google classroom permet à l'enseignant(e) d'échanger avec ses élèves, de donner et corriger des exercices, de proposer des liens vers diverses plateformes, etc. On organise des visioconférences de formation avec des groupes de professeurs sur la manière de créer un tutoriel vidéo ou des exercices, de partager une ressource, etc. On donne des pistes et ce sont les enseignant(e)s qui décident ou non de les utiliser, dans tel contexte, en fonction des projets qu'ils (elles) développent avec leurs élèves. » Il est possible, par exemple, pour les professeurs de langue de demander à leurs élèves de lire un texte à haute voix, de s'enregistrer et de leur envoyer le fichier. Grâce à des

outils en ligne, ils pourront évaluer finement cette lecture orale. Il ne s'agit pas d'avancer dans la matière ou d'évaluer de manière certificative, mais bien de faire du dépassement pour ceux qui le souhaitent et de proposer des outils de remédiation. La direction a régulièrement des visioconférences avec les enseignants par discipline et degré, au cours desquelles chacun(e) explique ce qu'il (elle) propose à ses élèves. « Les jeunes n'ayant pas d'outil numérique à leur disposition peuvent en faire la demande à l'école, précise J.P. BOLLE. Actuellement, environ 85% d'élèves répondent positivement au travail proposé en ligne. Pour la suite, ce qui est certain, c'est qu'une série de nouveaux gestes numériques sont désormais acquis, que ce soit par les enseignant(e)s ou par les élèves. On constate une accélération incroyable de l'apprentissage et des compétences numériques. Les professeurs se sont lancés. Ils (elles) posent des tas de questions très précises. On voit bien qu'ils (elles) ont envie d'aller plus loin dans leur discipline et ce, de façon pointue. » ■

1. Lire aussi p 21

2. Educit : Asbl visant à favoriser l'intégration du numérique à l'école (formation et suivi des enseignants, mise à disposition de matériel pour les élèves)

Deux sites pourraient vous intéresser : <https://sites.google.com/cnddinant.be/pedagokit/accueil> à disposition des enseignants et des élèves et <https://www.rentreenumerique.be> où Educit propose une série d'activités pour « rencontrer » le plus d'enseignants possible et répondre aux besoins actuels.

# Enquête

## De nouvelles pratiques (presque) partout

Edith DEVEL

L'annonce de la suspension des cours le 12 mars dernier a soulevé deux questionnements essentiels : comment ne pas rompre les liens sociaux entre tous les partenaires de l'École et comment permettre une continuité des apprentissages sans pour autant accentuer les inégalités sociales ? Quelques semaines plus tard, le SeGEC a voulu prendre la température auprès des écoles.

Peut-on parler de nouvelles pratiques dans les écoles de l'enseignement catholique depuis la suspension des cours ? Si oui, lesquelles ? Comment ? Pour le savoir, le Secrétariat général de l'enseignement catholique et son service d'étude ont adressé une enquête comportant une vingtaine de questions à l'ensemble des directions de l'enseignement fondamental, secondaire ordinaire et spécialisé ainsi que de promotion sociale. Près de 600 chefs d'établissements y ont participé.

Il en ressort que dans 92% des cas, la situation engendrée par le COVID-19 a suscité le développement de nouvelles pratiques. 4 sont principalement identifiées : l'usage des mails, l'élaboration de dossiers spécifiques par les enseignants, les ENT (Espace numérique de travail) et les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram...). Les usages ne s'excluent pas. Il était possible d'apporter plusieurs réponses. Aussi, sont également cités le site internet de l'école, le courrier papier, les manuels scolaires en ligne, les sites d'apprentissage ou autres questionnaires en ligne (voir figure 1 ci-dessous).

Pour ceux qui n'ont pas développé de nouvelles pratiques, trois raisons sont principalement évoquées : l'insuffisance d'équipement des familles<sup>1</sup>, l'insuffisance d'équipement des établissements et le manque de formation des enseignants.

### Des difficultés

Pas d'illusion ! Mettre en œuvre de nouvelles pratiques ne s'apparente pas toujours à un long fleuve tranquille. Une moitié de répondants déclare avoir éprouvé des difficultés, essentiellement de deux ordres : l'insuffisance d'équipement des élèves et des familles et le manque de formation des enseignants. Viennent ensuite, dans des proportions moindres, des difficultés liées à l'insuffisance d'équipement de l'établissement, le manque de temps, des réticences humaines (enseignants et parents) et le manque de moyens humains et financiers (voir figure 2 ci-contre)

### Moyens de diffusion

Dans le contexte actuel, la consultation en ligne et l'envoi de mails sont les principaux moyens de diffusion d'informations et de documents. Il faut toutefois noter que 26% des répondants indiquent utiliser des moyens non-numériques : à savoir les envois postaux et les retraits de documents à l'école<sup>2</sup>. On remarque que le retrait en école est plus souvent pratiqué au fondamental qu'au secondaire et que, par ailleurs, les moyens numériques sont davantage utilisés par les établissements à haut indice socio-économique (ISE).

### Continuité pédagogique

Globalement, les résultats nous indiquent que la continuité pédagogique est assurée de manière « variable » et « en fonction des cours ». Toutefois, selon le niveau d'enseignement, des nuances sont à observer :

- Au fondamental, il y a autant d'établissements où les enseignants assurent la continuité pédagogique de façon égale

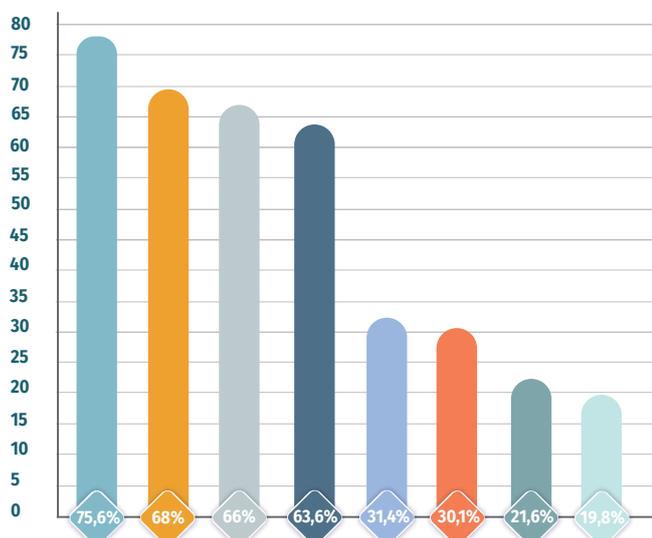


Figure 1 : Principales nouvelles pratiques développées suite à la situation engendrée par le Covid-19



que d'établissements où celle-ci est assurée de façon variable.

- Au secondaire, le contraste est plus net : la continuité est assurée de façon variable et majoritairement en fonction des cours.
- En ce qui concerne l'enseignement de promotion sociale, la continuité pédagogique est assurée tantôt de façon variable tantôt de façon égale mais toujours en fonction des cours.

Pour assurer cette continuité, 88% des répondants indiquent que 3 outils sont principalement utilisés par leurs équipes : les outils en ligne édités par les enseignants (questionnaires, Padlets, Wooclap...), les réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp, Instagram...) et les ENT.

## Communication avec les élèves

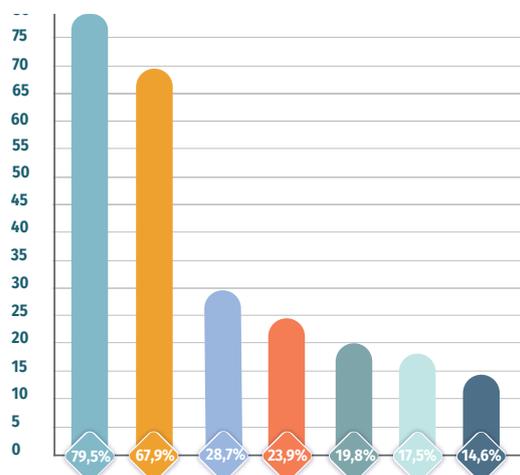
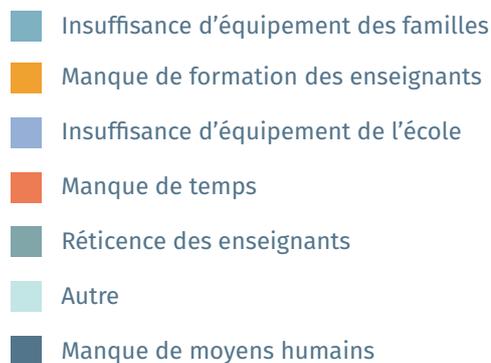
Les résultats globaux mettent en évidence que 82% des établissements scolaires ont un lien informatique avec leurs élèves. Ces mêmes écoles admettent toutefois qu'elles n'ont ce contact

qu'avec 4 élèves sur 5<sup>3</sup>. Il y a donc, a minima<sup>4</sup>, 18% d'élèves qui n'ont pas de lien informatique avec leur établissement. Aucune différence significative n'est à observer selon le niveau d'enseignement mais bien selon l'ISE de l'établissement : le lien informatique avec les élèves est moindre dans les établissements qui ont un faible ISE.

Sur ce plan, on note aussi qu'en moyenne 20% des élèves ou leurs parents sont en difficulté.

Le lien avec les élèves et leurs parents est entretenu en grande majorité par l'usage des mails, de plateformes numériques et du téléphone (appels et smartphone + applications). On observe que dans les écoles à ISE supérieur, les usages sont plus souvent tournés vers les mails et les plateformes. A l'inverse, pour les écoles à ISE moins élevé, les usages sont davantage orientés vers les smartphones et applications, les documents papiers ainsi que les appels téléphoniques.

Figure 2 : Difficulté de mise en oeuvre des nouvelles pratiques



## Fréquence des contacts

Tous moyens confondus, pour 88% des établissements sondés, le nombre moyen d'interactions entre élèves et enseignants sont a minima d'une fois par semaine. Pour les 12% restants, les contacts ont lieu moins d'une fois par semaine. Toutefois, 46% des écoles indiquent entretenir des contacts plus d'une fois par semaine et 7% une fois par jour.

L'hypothèse avancée au lancement de cette enquête était que l'épidémie de COVID-19 qui sévit actuellement avait conduit les équipes éducatives à faire preuve de créativité dans leurs contacts

et collaborations avec les élèves et leurs familles ainsi qu'avec les autres membres des équipes. Les résultats le confirment : les équipes éducatives n'ont pas hésité à relever leurs manches et à se serrer les coudes pour faire face à cette situation inédite.

Une série de réponses complémentaires qu'il est impossible de détailler ici nous montrent la grande solidarité qu'il existe au sein des écoles et l'inquiétude réelle des membres du personnel à veiller à ne laisser aucun élève au bord du chemin. ■

1. Par « insuffisance d'équipement », il convient de comprendre le manque d'ordinateur, de tablette, d'imprimante, de papier, d'encre, de scanner, de connexion internet stable... Au vu du contexte particulier du confinement, certaines familles ont dû, dans certains cas, se partager un seul ordinateur entre parents devant travailler et les enfants.

2. L'infographie n°1 confirme cette tendance. Le recours au « papier » est d'actualité dans nombre d'écoles.

3. Estimation faite par les répondants.

4. 18% des directions indiquent ne pas avoir du tout de lien informatique avec leurs élèves. A cette portion, il faut encore ajouter ceux avec lesquels les directions, qui indiquaient pourtant avoir un lien général avec leurs élèves, n'ont pas su entrer en contact informatique.

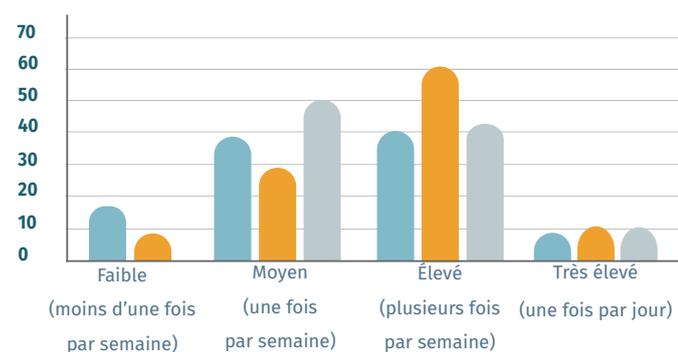
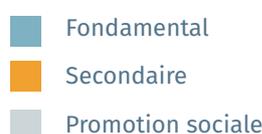


Figure 3 : Fréquence des interactions entre enseignants et élèves selon le niveau d'enseignement



# Acteurs dans la crise

## Les conseillers en prévention

Stéphane VANOIRBECK et Daniel JANSSENS<sup>1</sup>

S'ils travaillent souvent dans l'ombre, les conseillers en prévention exercent une fonction très importante au sein des établissements (voir ci-contre). Le contexte actuel le (dé)montre si besoin était. « Entrées libres » a recueilli le témoignage de plusieurs d'entre eux dans les premiers jours de la crise, puis pendant la période de suspension des cours.

### Début de crise

« Dans un premier temps (début de pandémie sévère en Italie), j'ai maintenu une veille informative en utilisant les outils proposés par le CESI (service externe de prévention et de protection au travail) et par le SeGEC. Nous avons affiché un peu partout des consignes de sécurité à respecter, ajouté des distributeurs de savon dans certaines toilettes moins bien équipées. Dès le début, la solidarité a bien fonctionné : l'économat de l'école et certains collègues, en accord avec les directions, ont pris ces initiatives car j'étais en séjour scolaire à l'extérieur. »

M, de Bruxelles

« Notre réunion du CPPT<sup>2</sup> étant prévue juste après les vacances de Carnaval, nous avons pris, le directeur et moi-même, les devants afin d'organiser la rentrée. Les mesures que nous avons adoptées (pour le personnel et les élèves) ont ensuite été enrichies et validées par le CPPT. »

S, de Liège

### Suspension des cours

« Je reste en contact régulier par téléphone avec les directions des différents sites (maternelle, primaire et secondaire car les réalités ne sont pas les mêmes) et je continue la veille administrative. Je fais une petite partie du suivi administratif (rapports, ...) en télétravail. Je suis bien entendu joignable par les directions ou les membres du personnel si nécessaire. »

M, de Bruxelles

« Avec l'économat, nous avons planifié le travail de nettoyage par le personnel ouvrier. Nous avons fabriqué et fait placer des petites pancartes pour interdire l'accès aux locaux nettoyés. Ceci a permis, par la suite, de réduire au maximum le personnel présent sur site pour respecter le confinement. Nous mettons aussi ce temps à profit pour avancer sur différents dossiers. En ce qui concerne l'installation de la détection incendie d'un bâtiment, notre électricien a l'habitude de travailler seul (il pose le câblage), ce qui élimine le problème des distances physiques à respecter. J'effectue aussi les repérages électriques complets dans tous les bâtiments. Nous communiquons par walkie-talkies. Cette tâche peut donc aussi être réalisée en respectant la distanciation physique. »

A, conseiller en prévention dans un internat

« Les directions m'ont consulté surtout en termes d'équipements de protection collectifs et/ou individuels. Nous nous sommes préoccupés du bien-être des collègues. Je me suis plutôt retrouvé en ligne de renfort de soutien moral et logistique pour eux. Distribuer les rappels des règles d'hygiène, fournir le nécessaire en matériel, gel,... Il s'agissait aussi d'explicitier aux membres du personnel les décisions prises par les directions. »

M, de Bruxelles

« Avant le confinement, j'ai convoqué assez vite une réunion afin de prendre des décisions communes et coordonnées pour nos 4 implantations. Il fallait tenir compte des activités à venir (voyage, portes ouvertes,...). J'ai également consacré du temps à répondre aux interrogations de certains travailleurs par rapport à leur santé en partenariat avec le service externe (situations de grossesse, ...). J'ai aussi été amené à répercuter une série d'informations. »

A, de Bruxelles

1. Respectivement directeur et conseiller au Service Pouvoirs organisateurs du SeGEC.
2. Comité pour la prévention et la protection au travail



© Stocklib

« Je suis un peu en stand-by car l'école est à l'arrêt. Le directeur a été confiné chez lui pendant 12 jours. Je fais essentiellement du travail administratif à la maison. »

S, de Liège

# La prévention au bénéfice de tous !

Stéphane VANOIRBECK

Si le concept de prévention a pris tout son sens au milieu des années 90, c'est que plus récemment que la fonction de conseiller en prévention a pu progressivement être généralisée dans les écoles. Leur mission est multiple : analyse des risques, rédaction de plans d'actions, travail administratif...

La loi du 4 août 1996 a complètement réorganisé, et même révolutionné les concepts de la sécurité et de la santé au travail. En effet, c'est le concept de **prévention** qui a été mis au centre de cette législation et des nombreux arrêtés d'application qui ont suivi. Dans ce cadre, chaque employeur, et donc chaque Pouvoir organisateur a dû créer, au sein de son « entreprise »<sup>1</sup> un Service Interne de Prévention et de Protection (SIPP) composé d'au moins un conseiller en prévention. Notre secteur s'est longtemps trouvé en difficulté face à cette obligation imposée par une législation fédérale : la réglementation de la Communauté française ne reconnaissait pas cette fonction, et aucun moyen n'était accordé aux écoles pour la financer. Un décret de 2009 avait bien tenté d'apporter une solution à cette question, mais il n'a jamais été appliqué. Il a donc fallu attendre 2019 pour voir enfin une solution définitive à cette question. Depuis, les PO ont reçu les moyens qui leur reviennent pour engager un conseiller en prévention, selon le mode de calcul choisi par le gouvernement de la CFWB<sup>2</sup>.

## Pour faire quoi, comment et avec qui ?<sup>3</sup>

Le travail du conseiller en prévention est extrêmement varié : il comporte une partie administrative (registre de sécurité, plan d'évacuation, tenue à jour des contrôles périodiques, consignes et exercice d'évacuation incendie). Il participe, ensuite, à l'analyse des risques (bâtiments, ateliers, aires de jeux, machines, etc). Après quoi, il rédige le plan global et le plan annuel d'action, qui sera alors présenté au CPPT. En cas d'accident du travail, il rédige le rapport. C'est également lui qui accompagne les visites liées au bien-être au travail et à la sécurité : médecin du travail, pompiers, inspection bien-être du Service Public Fédéral « Emploi, travail et concertation sociale », inspection « salubrité, santé et sécurité » du Ministère de la CFWB,... Il est aussi le relais avec le Service Externe de prévention et de protection, auquel chaque PO devrait aujourd'hui être affilié pour l'ensemble des membres de son personnel, que ce soit avec le médecin du travail ou avec les préventionnistes du SEPP.

Pour pouvoir mener à bien ses différentes missions, le conseiller en prévention a absolument besoin d'être reconnu dans son rôle par le pouvoir organisateur et la direction. Sa mission première est d'aider l'employeur (et les travailleurs) pour toutes les questions qui concernent le bien-être. Comme son nom l'indique, il est là pour conseiller le PO. Celui-ci, sur base de ces conseils, décide d'agir, de prendre les mesures nécessaires, en fonction du temps, du budget et de la gravité des problématiques soulevées. En d'autres mots, il ne s'agit pas d'un « inspecteur » comme ceux

que nous avons évoqués plus haut. Il faut cependant constater que, dans certaines écoles, la fonction est mal connue et que certains conseillers en prévention issus du secteur privé ne connaissent pas encore tout à fait la réalité des écoles et leurs modes de fonctionnement.

Un travail de pédagogie est donc nécessaire pour chacune des parties. C'est l'objectif des soirées d'information organisées en différents lieux à l'intention des pouvoirs organisateurs. La coordination des conseillers en prévention (CP) par **Daniel JANSSENS**<sup>4</sup>, et leur formation continuée aura aussi pour but de familiariser les CP avec les réalités des écoles. Il est donc absolument nécessaire que chaque PO dispose d'un conseiller en prévention, le connaisse, ait des contacts réguliers avec lui (ne serait-ce que pour préparer les réunions du CPPT), et qu'un dialogue permanent s'installe entre le PO, la direction et le CP.

## L'apport des accompagnateurs de PO

Depuis plus d'un an, un accompagnateur de PO est affecté, dans chaque comité diocésain de l'enseignement catholique, à la mise en place des conseillers en prévention. Ces accompagnateurs peuvent aider les PO du début de la réflexion à l'engagement du conseiller en prévention, que ce soit dans le cadre d'un engagement direct, ou via un groupement d'employeurs, ou encore via une mutualisation des moyens et un contrat multi-employeurs. Ce service a permis d'augmenter le nombre de PO en règle et la mise en place d'un système de coordination et de formation continuée des conseillers en prévention. Il est bien nécessaire (c'est surtout le cas pour ceux qui viennent du secteur privé ou sortent directement des écoles de formation) de les rendre conscients des spécificités et des réalités de l'enseignement. ■

1. Au regard du Code du bien-être au travail, les écoles sont des entreprises comme les autres.

2. Voir à ce sujet la note du service juridique du SeGEC : « Le conseiller en prévention : financement et mutualisation » disponible dans la recherche de documents sur <http://enseignement.catholique.be>

3. Source : entretien vidéo avec Dany Bastin, conseiller en prévention, disponible sur la page Facebook enseignement catholique - SeGEC.

4. Les conseillers en prévention n'ayant encore eu aucun contact avec le SeGEC sont invités à se faire connaître auprès de lui : [daniel.janssens@segec.be](mailto:daniel.janssens@segec.be).



Thierry MICHEL

# Cinéaste de la pulsion de vie

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

La principale difficulté, avec **Thierry MICHEL**, c'est de résumer son parcours, tant il est curieux de tout, de tous. Cinéaste, photographe, journaliste, enseignant, il met ses talents d'observateur, mais aussi de raconteur et « d'éveilleur » au service de causes et d'univers multiples<sup>1</sup>. Après avoir filmé le vécu d'une école primaire de la banlieue nord de Liège dans « Enfants du Hasard », c'est au Collège Saint-Martin de Seraing qu'il a promené ses caméras pendant 2 ans. À la clé, un film<sup>2</sup> bouleversant, qui ne cache rien des réalités du terrain, mais qui se veut aussi un message d'espoir quand l'école est, bien souvent, la seule planche de salut.

Votre œuvre cinématographique est très diverse. Vous explorez de multiples contextes. Qu'est-ce qui vous guide ? Une curiosité insatiable pour l'humain ?

**Thierry MICHEL** : Sûrement. C'est la dramaturgie du réel qui m'inspire et la rencontre avec des êtres qui doivent se façonner un destin, alors qu'ils sont prisonniers d'incroyables difficultés, en ce compris, parfois, leurs propres pulsions destructrices. Mais on découvre aussi chez eux des formes de résistance, d'affirmation de l'identité, de volonté d'émancipation et d'affranchissement de toutes les formes d'oppression.

Cette curiosité pour le monde qui vous entoure, d'où vient-elle ?

**TM** : J'ai toujours été curieux de ce qui se passait autour de moi. J'ai terminé mes humanités à 16 ans et je suis parti à Bruxelles faire des études de cinéma, avec la volonté de m'immerger dans la société. Très jeune, j'ai eu des engagements sociaux et politiques. Alors que je réussissais mes études sans problème, j'ai décidé d'arrêter pendant un an pour aller travailler en usine. Ça m'a beaucoup aidé, par la suite à faire des films sur le monde ouvrier. Après, je suis parti vers l'international. Je parle de la détresse humaine, mais aussi de la pulsion de vie, de la force que l'être humain peut avoir, individuellement ou collectivement, pour s'affranchir des obstacles.

Aviez-vous déjà pensé à donner une suite à votre film « Enfants du Hasard » ?

**TM** : Oui et non. Après avoir filmé les enfants qui terminent le cycle primaire, j'avais envie de parler d'adolescents du secondaire, à un âge crucial qui n'est plus celui de l'innocence. Le premier film avait pour cadre la banlieue minière du nord de Liège, celui-ci se déroule dans la banlieue sud, en complète déshérence industrielle. Mais c'est par hasard, en préparant un autre film, que je suis entré à St-Martin, d'où j'avais une vue imprenable sur la destruction du haut fourneau de Seraing. J'ai rencontré l'équipe de direction. En discutant avec elle et en la voyant fonctionner, je me suis dit qu'on avait là une dynamique intéressante, dans un milieu très déclassé socialement, où l'école joue un rôle fondamental. J'ai filmé des adolescents voués à leur destin, à leur quête d'identité, dans leur univers scolaire, avec l'envie, aussi, de les questionner sur ce qu'ils sont fondamentalement, sur leur passé, leurs origines, la manière dont ils vivent le présent et envisagent l'avenir. Ces adolescents livrent leurs doutes, leurs espoirs, leurs souffrances, mais aussi leurs fiertés.

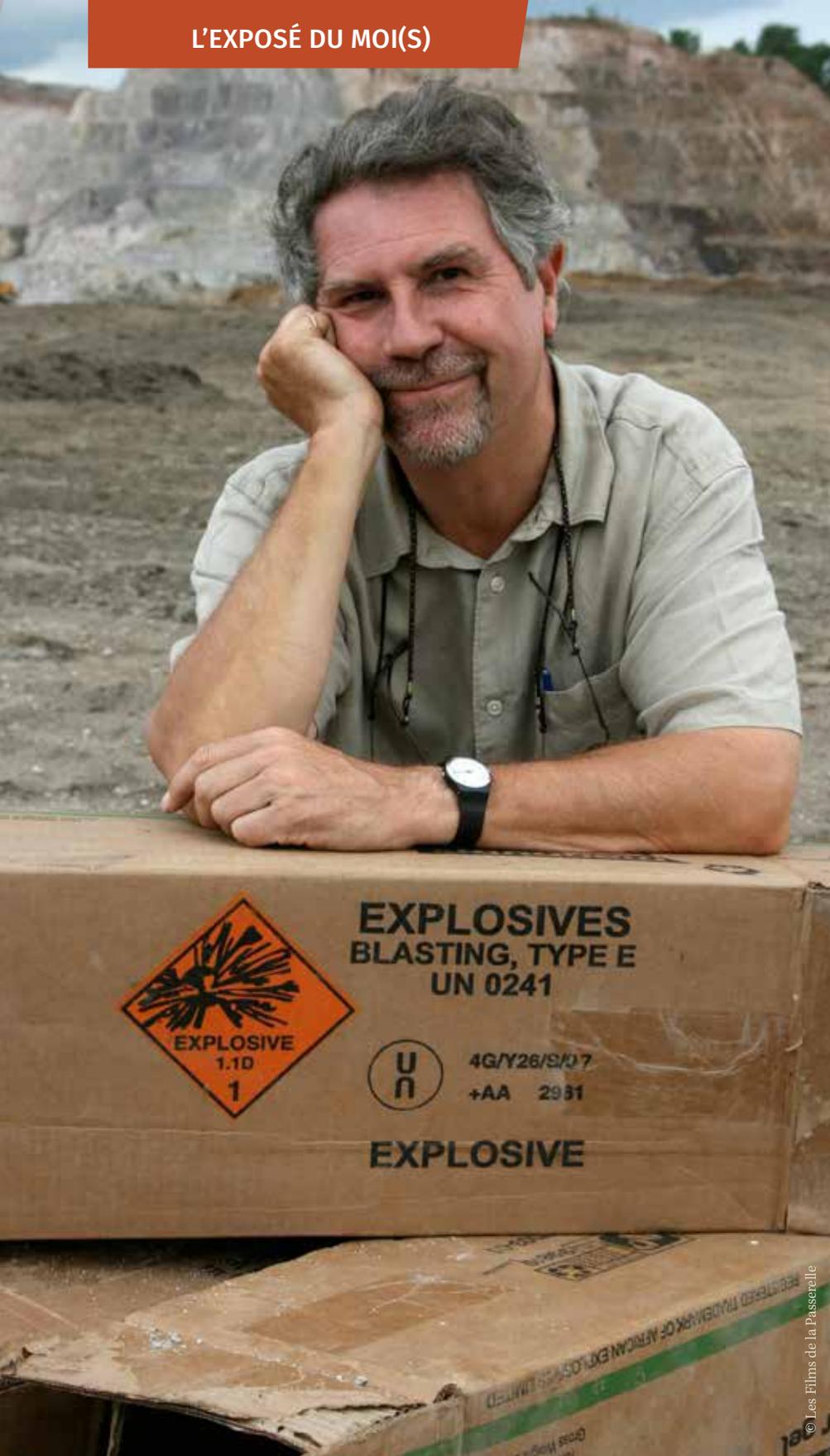
Enseignant(e)s et élèves vous ont vraiment fait confiance en acceptant d'être filmé(e)s dans des situations parfois difficiles...

**TM** : Ils (elles) ont bien compris ma démarche cinématographique. Avant le

tournage, je les ai rencontré(e)s en classe, j'ai répondu à toutes leurs questions. Ils (elles) m'ont fait une confiance absolue et je les en remercie, parce que c'était la condition pour réaliser un travail de qualité et d'introspection d'un univers particulier. C'est une relation qui se construit, qu'il faut nourrir, entretenir, comme toute relation humaine. Dans cette école, on sent une bienveillance évidente et un réel désir d'aider ces jeunes et pas de les formater, d'être à leur écoute, d'essayer que leur destin ne se brise pas. C'est parfois l'école de la dernière chance et il ne faut pas perdre ces jeunes en route. Et ce n'est pas facile de tenir la barre de ce navire, avec toutes les tensions, les conflits d'intérêt qu'il peut y avoir, quand on est pris entre les parents, les élèves, les professeurs, les éducateurs... Cela demande beaucoup d'intelligence, de subtilité, de sens du dialogue et de la médiation.

Comment avez-vous choisi les jeunes que vous avez plus particulièrement suivis ?

**TM** : Il y avait une volonté d'être représentatif d'une génération, mais le choix s'est aussi porté sur des personnalités particulières. En traînant en classe, en récréation, au réfectoire, on observe les interactions, on discute avec les uns et les autres, on perçoit un drame caché qu'on ne va peut-être pas révéler, mais qui donne une force intérieure, la volonté de s'en sortir à tout prix. En discutant avec ces jeunes, on sentait bien que la ques-



gistre-là. J'avais déjà fait un film où j'avais suivi des jeunes chômeurs, enfants de sidérurgistes ou de mineurs du bas de Seraing, en 1980, et ce n'était pas du tout cette situation-là. On constate une désagrégation sociale et familiale invraisemblable. Il ne s'agit plus de descendants de la classe ouvrière, mais plutôt de personnes déclassées.

**D'où le rôle tellement important de l'école... et le titre du film : « L'École (de l'im)possible... »**

**TM :** Ce qui est formidable, c'est de voir comment chacun va essayer d'affirmer son identité, de réaliser son émancipation. C'est là que le rôle des professeurs est fondamental et complexe. Ils (elles) doivent trouver l'équilibre entre un enseignement qui tient compte des personnalités pour donner sa chance à chacun(e) et la nécessité de garder l'esprit du collectif qu'est une salle de classe, tout en étant face à des jeunes qui peuvent exprimer une violence, une révolte, chercher à vous mettre en difficulté. C'est tout sauf facile. Pour parvenir à tenir le cap, certains s'adaptent bien, d'autres moins (il est d'ailleurs question, dans le film, de l'absentéisme des profs). En plus de l'apprentissage des savoirs, qui est fondamental, il y a cette nécessité de redonner à ces jeunes du sens, de l'énergie, de la créativité, la vision d'un avenir possible. Le constat n'est ni désespéré, ni misérabiliste, loin s'en faut ! Nous avons passé deux ans à St-Martin. On a fini par faire partie des meubles, et cela nous a permis d'avoir une connaissance assez juste de l'école, des enjeux, des situations, des personnalités, des interactions entre les personnes et de ne pas faire un film trop biaisé par rapport à la réalité. La fin du film est très claire : c'est l'école qui peut sauver certains de ces jeunes à la dérive et les armer pour affronter la vie. Et ce sont les élèves eux-mêmes qui le disent.■

tion sociale est aussi une question familiale. Déroute professionnelle, tragédie familiale, exil, absence de père et/ou de mère, abandon, violence : ces éléments reviennent de façon assez systématique. Et l'école est la bouée de sauvetage qu'il ne faut pas lâcher et qui va leur permettre (pas toujours, malheureusement) d'émerger, d'imaginer une résilience par rapport à leur vécu.

**On perçoit bien ces parcours très compliqués, mais on sent aussi beaucoup de pudeur et de respect de votre part...**

**TM :** Au montage, on a édulcoré volontairement pas mal de choses pour ne pas mettre ces jeunes à nu. On aurait pu faire du Zola à la puissance 4, je vous assure, mais on ne voulait pas aller dans ce re-

1. Il a réalisé des longs-métrages de fiction et de nombreux documentaires (internationalement reconnus et souvent primés) en Belgique (monde ouvrier dans les bassins miniers et sidérurgiques, univers carcéral, école) et aux 4 coins du monde (Maroc, Brésil, Iran, sans oublier les nombreux films tournés en Afrique, tout particulièrement au Congo, (notamment «Zaire, le cycle du serpent», «Mobutu, roi du Zaïre», « Congo River », « Katananga Business », « L'homme qui répare les femmes »)
2. Le film devait sortir sur les écrans à la fin de ce mois d'avril.

# La vie d'une de nos écoles filmée pendant deux ans

Marie-Noëlle LOVENFOSSE

Ce n'est pas tous les jours qu'un cinéaste, notoirement connu pour ses documentaires percutants, entré chez vous un peu par hasard, a un véritable coup de cœur pour votre établissement et décide d'y balader ses caméras pendant 2 ans. C'est ce qui est arrivé au Collège Saint-Martin de Seraing<sup>1</sup> et le film réalisé par **Thierry MICHEL** « L'École (de l'im) possible » devait sortir fin de ce mois<sup>2</sup>. **Jérôme CHANTRAINE**, directeur adjoint de St-Martin, évoque pour entrées libres cette expérience hors du commun.

« Thierry MICHEL voulait filmer le dynamitage du haut fourneau de Seraing pour un prochain film et, du 3<sup>ème</sup> étage de l'école, il avait une vue imprenable sur les événements, explique J. CHANTRAINE. Il est donc venu faire quelques prises de vues et il s'est retrouvé au beau milieu d'une récréation, les élèves surgissant de tous les côtés en même temps. Il s'est figé un moment, avant de reprendre son travail, puis il a demandé à pouvoir s'imprégner des lieux. Il nous a posé des questions sur le type de population scolarisée, la manière d'envisager notre enseignement, etc. C'est quelqu'un qui est curieux de tout. » Après en avoir parlé avec **Christine PIREAUX**, sa co-réalisatrice, Th. MICHEL a demandé à l'équipe de direction s'il serait envisageable de réaliser un film dans l'école. La réponse a rapidement été « oui » et, à la rentrée, un document a été transmis aux élèves et aux enseignant(e)s, par lequel ils (elles) acceptaient (ou non) d'être filmé(e)s. « Nous étions en confiance, en raison de sa filmographie, précise le directeur adjoint. Notre souhait premier était d'avoir un vrai documentaire, avec les plus et les moins de l'établissement. Nous savions qu'il ne verserait pas dans la caricature. » Après une phase d'observation, le réalisateur et son équipe sont allés à la rencontre des



© Les Films de la Passerelle

professeurs et des élèves, pour déterminer celles et ceux qu'ils avaient plus particulièrement envie de suivre. Ils avaient les clés de l'école et pouvaient circuler librement.

## On tourne !

« Pour nous, reprend J. CHANTRAINE, ce tournage était l'occasion de montrer que notre école est particulière étant donné la manière dont on fonctionne avec nos jeunes. Quel que soit le milieu dans lequel on est, chaque élève a droit à un enseignement de qualité qui lui est adapté. C'est à nous de trouver des portes d'entrée pour la transmission du savoir. L'école est un lieu d'apprentissage pédagogique, mais aussi éducatif. Nos jeunes, qui ont généralement de très lourds « bagages » à porter, ont besoin de trouver un cadre et de la sécurité. On les accompagne, on leur apprend à grandir avec nous. Et les programmes sont respectés, même si les professeurs s'y prennent différemment pour accrocher les élèves et transmettre une matière. » Tel qu'il apparaît dans le film, le sous-directeur incarne l'autorité, mais toujours avec bienveillance, avec une note d'espoir, d'affection envers les jeunes. « C'est parfois un exercice assez périlleux » confesse-t-il, soucieux de mettre un point d'hon-

neur à clarifier les raisons d'un rappel à l'ordre. « Souvent, quand ils sortent de mon bureau, ils me disent merci de prendre le temps de leur expliquer ce qui ne va pas ». Il sait aussi qu'il peut compter sur le soutien indéfectible de l'équipe lorsque lui-même ou un(e) collègue est dépassé(e) par ses émotions « quand on n'est pas parvenu à établir un contact avec un(e) jeune, ou qu'on rentre chez soi la boule au ventre, parce qu'il y a des situations vraiment dramatiques et qu'on n'a pas toutes les cartes en mains pour agir ». Quant à ce qu'il souhaite comme destin pour le film, qu'il trouve particulièrement fidèle à la réalité vécue, voici sa réponse : « J'aimerais que beaucoup d'enseignants et de futurs enseignants le voient et constatent qu'en fonction des élèves qu'on a devant soi, une même matière peut se transmettre et s'inventer de différentes manières. Ce n'est pas parce qu'un jeune ne pratique pas bien le français qu'il n'est pas capable de comprendre une formule de math ou de chimie. Je voudrais aussi que St-Martin soit une ressource pour d'autres établissements, avec lesquels nous pourrions échanger à propos de nos pratiques. » ■

1. <https://st2m.be/>

2. La sortie sera sans doute reportée en raison du covid19. Nous vous tiendrons informés de la nouvelle date.

# PARI

## Faire tache d'huile dans les écoles

Brigitte GERARD

L'école professionnelle d'enseignement spécialisé de Vedrin, La Sitrée<sup>1</sup>, s'est lancée voici quatre ans dans le projet-pilote PARI, Pôles Aménagements Raisonables et Intégrations (cfr pages suivantes). Une façon pour l'établissement de valoriser son expérience en termes d'intégration d'élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.

« Comme nous collaborions déjà avec une série d'établissements d'enseignement ordinaire de la région de Namur, c'était une évidence pour nous d'entrer dans ce projet-pilote », raconte Sylvie EVRARD, logopède et coordinatrice du PARI. La Sitrée, qui propose un enseignement de forme 3, visant à préparer les jeunes à exercer un métier dans un milieu professionnel classique, collabore en ce moment avec douze écoles d'enseignement ordinaire. Parmi celles-ci, 240 élèves sont en intégration et une équipe pluridisciplinaire d'une cinquantaine d'intervenants, enseignants, logopèdes, neuropsychologues, assistants sociaux, y sont répartis pour les aider. « Mon rôle est de travailler à la mise en place des projets d'intégration. Je reçois les jeunes et leurs parents et nous organisons des réunions avec les différents partenaires pour réfléchir à l'objectif du projet. » Il s'agit ensuite d'aider les équipes à organiser les horaires, à mettre en place les aménagements nécessaires... Cela nécessite un travail administratif non négligeable, mais un renfort de la coordination au sein du PARI permet aujourd'hui de développer davantage l'aspect pédagogique. « En général, les intervenants sont répartis sur maximum deux écoles, pour qu'ils puissent facilement s'intégrer dans les équipes et être présents un maximum pour pouvoir rencontrer les professeurs. » C'est au cours du mois de septembre que les intervenants observent les différents élèves pour se faire une idée



Les outils informatiques peuvent constituer des aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques

de leurs besoins. Ils se réunissent ensuite pour décider de l'accompagnement le plus adéquat pour chaque jeune et se répartir les rôles.

### Les écoles dans le rythme

En ce qui concerne les aménagements raisonnables, dont peuvent bénéficier les élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire, l'option a été d'identifier une personne référente en la matière à La Sitrée. « Au départ, ma collègue rencontrait l'élève envoyé par la direction de l'ordinaire et ses parents et elle récoltait un maximum d'informations sur ses besoins, en fonction de son trouble. Elle allait ensuite dans l'école pour rencontrer l'équipe pédagogique, expliquer le trouble et les aménagements à mettre en place. A présent, les écoles ont bien souvent elles-mêmes identifié une personne de référence en leur sein, pour traiter des aménagements classiques. Les établissements font plutôt appel au PARI lorsque les aménagements ne fonctionnent pas, que les enfants sont en grande difficulté. » Une série d'aménagements raisonnables sont à présent entrés dans les habitudes des écoles : la remise de notes plus claires, avec la police adéquate, l'octroi de temps supplémentaire pour les examens ou

même l'usage d'outils informatiques. « Notre cheval de bataille est surtout de faire comprendre aux enseignants ce que l'aménagement va permettre de contourner comme difficultés. Les professeurs prennent connaissance des adaptations mises en place et cela fait tache d'huile. » Les écoles ont aujourd'hui adopté un certain rythme et une certaine automatisation. Ces problématiques commencent à faire partie de leur quotidien. Le PARI est davantage appelé pour partager sur ce qui est mis en place, sur les différentes manières de procéder.

Dans ce cadre, la collaboration avec les Centres PMS est primordiale. « Il est important de pouvoir relayer des difficultés pour lesquelles nous ne sommes pas compétents. Chacun intervient auprès du jeune en fonction de ses missions. En intégration, on travaille énormément le projet du jeune et on a besoin de ce relai au niveau du Centre PMS, pour les orienter vers des métiers qui leurs sont accessibles. C'est également un lieu où les jeunes peuvent exprimer leurs émotions. » ■

1. [www.lasitree.be](http://www.lasitree.be)

Un projet à faire connaître ?  
redaction@entrees-libres.be

# PARI

## Aider au mieux les élèves à besoins spécifiques

Brigitte GERARD

L'un des objectifs du Pacte pour un enseignement d'excellence était de décloisonner l'enseignement spécialisé et l'enseignement ordinaire. Comment ? En mettant, notamment, en place des pôles territoriaux visant à accompagner les élèves en intégration et à soutenir la mise en œuvre d'aménagements raisonnables dans l'enseignement ordinaire. D'où, l'initiative de l'enseignement secondaire catholique dans un premier temps, suivi du fondamental, de lancer des PARI, « Pôles Aménagements Raisonnables et Intégrations », afin de disposer d'une solide expertise le temps venu.

« À l'époque, explique **Patrick LENAERTS**, Secrétaire général adjoint de la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique (FESeC), nous avons décidé de profiter du délai de mise en œuvre des pôles territoriaux pour réaliser une expérimentation nous permettant d'obtenir des éléments concrets et tangibles en termes d'intégration et d'aménagements raisonnables. Nous avons lancé les PARI, « Pôles Aménagements Raisonnables et Intégrations », avec pour ambition de préfigurer ce que pourraient être les pôles territoriaux. » Les PARI du secondaire ont été mis en place en 2016, sur base volontaire. Des établissements d'enseignement spécialisé, qui avaient, via l'intégration, une certaine expertise relative aux besoins spécifiques et aux aménagements raisonnables, se sont lancés dans l'aventure. L'objectif étant d'utiliser leur expertise au service des élèves à besoins spécifiques qui se trouvent dans l'enseignement ordinaire, soit en intégration, soit bénéficiant d'aménagements raisonnables.

L'enseignement fondamental a, quant à lui, pris le train en marche voici deux ans, avec les mêmes objectifs. « Comme au secondaire, explique **Ludivine HALLOY**, Conseillère enseignement spécialisé à la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique (FédEFoC), il s'agit de faciliter la mise en œuvre des aménagements raisonnables, d'élaborer et mettre en place des projets d'intégration dans l'enseignement ordinaire et de constituer

une interface entre l'enseignement spécialisé et l'enseignement ordinaire. »

### Un projet-pilote régulé

Au secondaire, huit PARI prennent aujourd'hui en charge entre 100 et 200 élèves chacun. Un établissement d'enseignement spécialisé est attaché à plusieurs établissements d'enseignement ordinaire. Chaque PARI, qui est sous la responsabilité du chef d'établissement d'enseignement spécialisé, a son organisation propre avec, dans chacun d'entre eux, un ou plusieurs coordinateurs et une équipe pluridisciplinaire qui intervient dans les différents établissements. « Ce qui est très important, souligne P. LENAERTS, c'est que ce projet-pilote est suivi et régulé, puisque chaque PARI réunit un comité de suivi local, minimum deux fois par an, et un comité de suivi central, dans lequel sont notamment représentés les Centres PMS et l'enseignement fondamental, qui se réunit également deux fois par an. » Les PARI fonctionnent au cas par cas. Concrètement, lorsqu'une école ordinaire reçoit une demande de mise en œuvre d'aménagement raisonnable, elle peut faire appel à l'expertise du PARI, qui va la soutenir et accompagner l'élève ou l'équipe enseignante. Il réalise également un travail de sensibilisation en informant les enseignants sur les troubles d'apprentissage et les aménagements raisonnables.

Côté fondamental, il y a actuellement cinq PARI. « Pour les identifier, nous avons regardé quelles écoles avaient la plus

grande expertise en termes d'intégration et la plus grande couverture géographique, explique L. HALLOY. Les écoles spécialisées pouvant accueillir les PARI se sont imposées comme une évidence. » Des coordinations interdiocèses, avec les différents coordinateurs PARI, permettent d'échanger sur les problématiques, les difficultés, les réussites, de se nourrir des diverses expériences. Et, tous les deux mois, se réunit un comité de pilotage local au sein de chaque diocèse, avec des représentants des Centres PMS et de l'enseignement secondaire. L'idée est que toutes les écoles collaborent sur base de deux critères : le critère géographique et les besoins de l'enfant. Qui va-t-on envoyer pour être le plus bénéfique à l'enfant ? Sur le terrain, les coordinateurs informent les équipes d'enseignement ordinaire, les accompagnent, à la demande, dans la mise en place d'aménagements raisonnables ou dans un processus d'intégration, les aident au niveau du suivi. Ils sont facilitateurs, conseillent les équipes pédagogiques et favorisent les échanges entre l'enseignement ordinaire et le spécialisé. « Les coordinateurs sont appelés pour des choses très diversifiées, constate L. HALLOY. Ce qui est intéressant, c'est par exemple d'apprendre à une équipe de l'enseignement ordinaire à gérer un conseil de classe et à construire des PIA<sup>1</sup>. En effet, il est bien plus porteur d'accompagner la démarche de mise en œuvre des aménagements raisonnables plutôt que de donner des pistes qui ne seront valables que pour un élève dans un contexte très précis. »



Illustration: Manon MOREAU

## Des outils sur [pari.fesec.be](http://pari.fesec.be)

Du côté du secondaire, après quatre ans d'expérimentation, la satisfaction est de mise. « *Ce projet-pilote nous permet de répondre à un tas de questions, posées notamment par le politique, dans la perspective de la mise en place des pôles territoriaux, sur les moyens, les connaissances, la formation continuée,* remarque P. LENAERTS. *Mais, il permet également de poser des questions telles que, par exemple, celle du coût des déplacements des membres du personnel. Il y a aussi la volonté du maintien du lien avec l'enseignement spécialisé pour ces enseignants. Et la mise en œuvre du décret « aménagements raisonnables » de septembre 2018 interpelle sur d'autres enjeux : jusqu'où un aménagement est-il raisonnable ? Qu'en est-il de l'individualisation de l'enseignement ? » Une autre observation est que les réalités sont très différentes d'une zone à l'autre, d'un établissement à l'autre et qu'il y a une réelle différence entre la prise en charge des aménagements raisonnables dans l'enseignement fondamental et dans le secondaire.*

La volonté du projet est par ailleurs aussi la production d'outils à destination de l'ensemble des établissements, ordinaires et spécialisés. À partir de ce qui est mis en œuvre dans les PARI, la FESeC a mis en ligne un site internet qui propose

de nombreux outils et ressources : des descriptifs des différents troubles, des fiches uniformisées et détaillées, avec le matériel nécessaire, le public visé...

« *Dans le fondamental, l'évolution s'inscrit dans le cadre du travail effectué depuis plus de 10 ans, rappelle L. HALLOY. Les écoles ordinaires qui font de l'intégration depuis longtemps ont déjà une certaine expertise des troubles de l'apprentissage et sont bien armées. Oui, les PARI apportent du positif mais dans la continuité logique de ce qui se faisait avant dans le cadre de l'intégration. Le but est que le PARI se nourrisse de l'expertise développée dans l'enseignement spécialisé et qu'il essaime de bonnes pratiques en enseignement ordinaire.* » Par ailleurs, les écoles semblent aujourd'hui plus sensibles à l'organisation d'aménagements raisonnables. « *La FédEFoC adapte les épreuves diocésaines aux troubles d'apprentissage et l'année passée, 50% des écoles ont demandé la version adaptée. Ce n'était jamais arrivé. C'est sans aucun doute l'effet PARI et du décret « aménagements raisonnables ».* »

### À taille humaine

L'expérience PARI, qui fait l'objet d'une dynamique réellement positive, permet en outre d'attirer l'attention sur divers éléments : l'importance de veiller à une coordination pédagogique et pas uniquement administrative ; la nécessité de disposer de moyens raisonnables pour l'encadrement, mais aussi pour les déplacements, frais de gestion et administratifs ; le souhait d'une fonction d'accompagnement en intégration, d'un modèle « multiforme » permettant de prendre en compte les réalités différentes (niveaux d'enseignement, réalités démographiques et géographiques, réalités organisationnelles des établissements et des fédérations de PO) ; et la nécessité de pôles à taille humaine pour accompagner humainement des élèves à besoins spécifiques ainsi que le changement de paradigme vers une école plus inclusive. À terme, les PARI doivent devenir des centres de ressources pour la prise en charge des élèves à besoins spécifiques, où qu'ils soient dans le système éducatif.■

.....

1. Plan Individuel d'Apprentissage

### Informations et ressources :

#### Fondamental:

[www.salledesprofs.be](http://www.salledesprofs.be)

Ludivine HALLOY

[ludivine.halloy@segec.be](mailto:ludivine.halloy@segec.be)

#### Secondaire:

[pari.fesec.be](http://pari.fesec.be)

# Instruction à domicile : un regard scientifique sur les motivations des parents

Interview : Anne LEBLANC

Le nombre d'enfants scolarisés à domicile est en augmentation. Comment expliquer ce phénomène ? Que nous apprend-il ? Doit-on notamment y voir un questionnement par rapport à nos modes de vie contemporains ? « entrées libres » donne la parole à **Alice TILMAN**, doctorante FNRS à l'UCLouvain, qui s'intéresse particulièrement à ces questions.<sup>1</sup>

Le phénomène de l'instruction à domicile semble en augmentation en Belgique francophone... Disposons-nous de données fiables permettant de quantifier ce phénomène ?

**Alice TILMAN :** Oui, ce phénomène est en pleine expansion. En FWB, on dispose de chiffres fiables depuis qu'une déclaration d'Enseignement à Domicile a été rendue obligatoire en 2008. Cette initiative a permis à l'Administration de recenser et de suivre l'évolution du nombre d'enfants instruits en famille, mais également d'implémenter une supervision de chaque enfant et adolescent concerné. La régulation de l'Enseignement à Domicile en vigueur nous permet donc d'attester que le nombre d'enfants instruits à domicile en FWB a plus que doublé en dix ans : les effectifs sont passés de 502 pour l'année scolaire 2008-2009, à 1122 en 2018-2019.

Je lis souvent dans les médias qu'il s'agirait de minimiser cette augmentation, car ces chiffres absolus ne représentent en fin de compte qu'une infime proportion de la population en âge scolaire (environ 0,1%), ou encore parce qu'une partie de cette croissance pourrait être expliquée par la mise en place d'un suivi administratif plus efficace.

Je souhaite cependant préciser que cette expansion du recours à l'instruction à

domicile s'inscrit dans une tendance plus large, globale même, qu'on observe dans de nombreux autres pays, y compris chez nos voisins européens. L'expansion qu'on constate en FWB ne peut donc pas se résumer aux conséquences d'un contrôle administratif plus strict. Ces chiffres sont au contraire emblématiques de l'émergence d'un nouveau mode d'instruction, qui fait sens pour de plus en plus de parents chez nous, mais également aux quatre coins du globe.

Votre recherche est qualitative et porte sur les motivations. On lit souvent que le choix de l'école à domicile relève de motivations religieuses. Est-ce aussi votre constat ou identifiez-vous d'autres motivations ?

**AT :** La question des motivations religieuses est effectivement récurrente dans les articles de presse qui parlent de l'école à la maison. Jusqu'à présent, mes observations vont plutôt dans le sens de relativiser la prépondérance de ces raisons, ou leur caractère déterminant dans les décisions des parents de « passer le cap » de l'IEF. J'identifie un panel de motivations très vaste, dont font entre autres partie les motivations religieuses, mais elles n'occupent pas l'avant de la scène et agissent plutôt en toile de fond.

Il m'est évidemment impossible de connaître les situations de toutes les

familles qui ont choisi l'IEF dans notre contexte. Je peux cependant mentionner que les parents croyants articulent leur souhait d'éduquer leurs enfants selon des valeurs religieuses de la même façon que les parents non croyants qui motivent leur choix en termes de valeur. J'en déduis que ce qui est le plus déterminant pour ces deux groupes de parents, c'est plutôt la possibilité que leur offre l'IEF de réinjecter du sens et des valeurs cohérentes dans l'éducation de leurs enfants, peu importe les référentiels (religieux ou non) sur lesquels ils s'appuient.

Comment qualifier d'un point de vue socio-économique ou socio-culturel les familles qui optent pour l'enseignement à domicile ?

**AT :** Il n'existe malheureusement pas de données exhaustives et accessibles qui pourraient nous renseigner de manière fiable sur le profil des familles IEF dans notre contexte. Je ne peux donc me référer ici qu'à la littérature produite dans d'autres pays et à mes observations personnelles. Mon premier élan est de dire qu'on retrouve toutes sortes de profils différents au sein de la communauté IEF, pour rappeler que même si ce mode d'éducation est souvent choisi par une frange de la population dotée en capitaux (principalement culturels, mais aussi économiques et sociaux), il n'y est pas exclusivement réservé.



Ce choix signifie-t-il un rejet « radical » de l'institution scolaire de la part de ces familles ou est-ce plus nuancé ?

**AT :** C'est effectivement beaucoup plus nuancé. Je pense que pour certaines familles qui ont vraiment fait l'expérience de gros accrocs avec l'école, qui débouchent sur de l'incompréhension et de la colère, on peut appréhender ce choix de l'IEF comme une forme de *rejet* de l'institution scolaire, au moment où l'eau fait déborder le vase. Mais ce qu'il est intéressant de constater dans le cas de ces familles pour qui le retrait de l'école a parfois été précipité, c'est que ce *rejet* momentané – qu'on peut qualifier de choix *négatif*, peut se transformer en un réel projet éducatif à la maison – désormais considéré comme un choix *positif*, qui se perpétue d'année en année.

Dans tous les cas, je parlerais plutôt de déceptions qui amènent à une prise de distance vis-à-vis de l'institution scolaire, plutôt que de *rejet* « radical ». Les familles que j'ai eu la chance de rencontrer jusqu'ici insistent en effet sur le fait qu'elles ne se positionnent pas *contre* l'école, mais qu'elles essaient plutôt de construire leur propre alternative

(qu'elles disent ne pas pouvoir convenir à tout le monde, à l'instar de l'école). Les motivations des parents ne sont donc pas nécessairement toujours articulées autour d'une critique de l'enseignement tel qu'il est organisé chez nous mais sont plutôt emblématiques de nouvelles ouvertures. Les familles découvrent, innovent, investissent et aménagent de nouveaux espace-temps éducatifs, de nouveaux modes de vie, en parallèle ou en lisière de l'institution scolaire.

**Pensez-vous qu'il y a un lien entre ce phénomène et l'apparition d'initiatives visant à la création d'écoles privées en Belgique francophone ?**

**AT :** Oui, je pense que comme certaines écoles dites « privées » qui voient le jour, l'instruction à domicile s'inscrit dans un mouvement de création d'alternatives à plus petite échelle. On peut d'ailleurs constater que certains parents autrefois adeptes de l'IEF sont à l'origine de certains de ces projets d'école. On peut aussi imaginer que d'autres parents qui pratiquent actuellement l'instruction à domicile soient en recherche de structures d'enseignement qui conviendraient mieux à leurs aspirations, mais qui n'existent pas (encore) ou auxquelles ils

n'ont pas accès. Pour d'autres familles, l'instruction à domicile n'est pas un choix en dépit de mieux, c'est un véritable projet d'éducation et de vie, impensable donc d'abandonner l'IEF même si l'école de leurs rêves venait à ouvrir au coin de la rue.

**Ce phénomène, marginal, doit-il nous interroger sur la conception de la forme scolaire au XXI<sup>e</sup> siècle ?**

**AT :** Oui, il est clair que beaucoup de familles IEF cassent les codes qui correspondent à la forme scolaire. Mais je trouve aussi important de mentionner que certains parents reproduisent certains de ces codes, à la maison. Ici je veux simplement insister sur le fait que la critique que cette alternative éducative adresse à l'école de par sa simple existence, ne se cantonne pas à l'interpeller sur sa forme. Elle questionne aussi les missions de l'école qui dépassent le domaine des apprentissages, et qui touchent aux normes, aux valeurs, au sens et au type d'humain et de citoyen qu'elle tend à former. ■

1. L'enseignement à domicile est souvent aussi appelé « Instruction En Famille » (IEF)

## Témoign

# Bien avant le coronavirus, ils ont choisi l'enseignement en famille

Interview : Marie-Noëlle LOVENFOSSE

**Xavier ROGER** a 40 ans et est musicien professionnel, informaticien et professeur de musique. Elève très moyen en secondaire, il a également suivi un parcours qu'il qualifie de « très académique » au conservatoire. Quant à son épouse, elle a 42 ans, est licenciée en biologie, premier prix de piano et actuellement professeur de yoga. Elle a eu une scolarité classique, en étant généralement première de classe. Ils s'occupent eux-mêmes de l'instruction de leurs filles Manon, 11 ans, et Aline, 8 ans.

Pourquoi avoir décidé d'instruire vos filles à la maison ?

**Xavier ROGER:** Nous souhaitions trouver un enseignement vraiment en accord avec nos valeurs. En maternelle, Manon a d'abord fréquenté une école Steiner, mais cela s'est assez vite avéré complexe du point de vue financier et organisationnel, en raison des longs trajets en voiture que cela impliquait. Et le modèle éducatif ne nous satisfaisait pas complètement. Manon est donc retournée dans une école « traditionnelle » et y a poursuivi son parcours jusqu'en 2<sup>ème</sup> primaire. C'était une très bonne élève, mais certaines choses nous faisaient tiquer. On se posait des questions sur l'intérêt réel de formater les enfants par rapport à ce que ça leur apprend. Pour **John HOLT**, pédagogue américain, le problème du système scolaire est que l'enfant est considéré comme une bouteille dans une chaîne de montage. Chaque professeur déverse un peu de savoir dans la bouteille, mais personne ne se demande pourquoi, à la fin de la chaîne, les bouteilles restent vides. Alors qu'elle avait de très bons points en math et en français, en fin de 2<sup>ème</sup>, Manon ne trouvait pas la réponse d'opérations basiques et avait des difficultés à lire correctement. Pour nous, il y a vraiment un problème dans la manière dont les choses sont enseignées. Nous avons donc



pris la décision de nous charger de son instruction à la maison. Notre deuxième fille, Aline, est allée à l'école maternelle pendant un an et demi. Elle avait des difficultés de langage et a été suivie par une logopède. Elle ne se sentait pas bien à l'école et nous avons décidé de la déscolariser aussi. »

Comment vous organisez-vous ?

**XR :** Mon épouse et moi travaillons à domicile. Cette manière de fonctionner, en accord avec nos valeurs, nous laisse beaucoup de liberté. Nous gérons les cours comme nous l'entendons. Nous avons testé différents modes de fonctionnement. Ce qui marche bien, c'est une période fixe (généralement une heure) de travail proprement dit par jour, en leur laissant le choix de ce qu'elles veulent travailler à tel moment. Le reste du temps est consacrée à des apprentissages autonomes. On leur demande quel média elles veulent utiliser pour apprendre telle chose. Par exemple, pour une période d'histoire, on peut aller passer une matinée au Musée du Cinquantenaire ou regarder « C'est pas sorcier ». C'est vraiment à la carte et elles cherchent beaucoup d'informations par elles-mêmes. Des questions émergent toutes seules. On a beaucoup de livres, des applications

sur I-Pad très bien faites, les chaînes éducatives sur Youtube, des ressources en ligne créées par des enseignants, du matériel Montessori, etc. Nous faisons beaucoup de recherches en-dehors des temps de cours pour trouver des choses intéressantes. Pour les maths, on utilise la méthode Singapour. Plein de choses sont possibles, qu'on expérimente au jour le jour. Si ça ne fonctionne pas, on n'insiste pas. Il y a toujours un moment où ça va se débloquer. Elles sont aussi souvent en extérieur, dans le jardin, le potager, etc. On fait pas mal de voyages. Nous avons passé 7 semaines en Finlande en camping-car, un mois et demi au Costa-Rica, en continuant l'enseignement en famille. Le but, c'est d'avoir le moins de souffrance possible et que les choses soient fluides, dans le respect de la nature de chacun. Et pour ce qui est de la socialisation, nos filles voient très régulièrement leurs copines, qui suivent un enseignement traditionnel. Par ailleurs, l'aînée a des activités de théâtre et la plus jeune fait de la gymnastique et participe à des compétitions. Elles se sont créées des relations dans ces cercles-là.

Tous les deux ans, elles passent un examen de contrôle via l'inspection pour voir si les matières sont acquises et il n'y a aucun problème. » ■

# Quelle plateforme numérique pour mon école ?

Sonia GILON

La période de suspension des cours est propice dans de nombreuses écoles pour s'intéresser aux plateformes numériques. Si certains établissements disposent déjà d'un outil et l'utilisent, d'autres sont en réflexion. Dans ce contexte, l'enseignement catholique continue à recommander la plateforme Itslearning, après avoir réalisé une vaste étude des besoins.

Il y a plusieurs mois, les services du SeGEC (juridique, étude, centrale des marchés), l'asbl Infodidac ainsi qu'un panel de directions d'écoles ont, à la demande de la Fédération de l'enseignement secondaire<sup>1</sup> et de la Fédération des associations des directeurs du secondaire catholique<sup>2</sup>, comparé les différentes plateformes numériques disponibles sur le marché. A l'issue de ce processus, Itslearning a été retenue. Elle présente l'avantage de combiner les fonctions de CMS (système de gestion de contenu) et de LMS (système de gestion de l'apprentissage).

## Allier gestion d'établissement et pédagogie

Cet Espace Numérique de Travail (ENT) convivial et multimédia rassemble tous les acteurs de l'école et possède une messagerie intégrée qui facilite la communication. Le partage d'informations, l'édition de ressources multimédia dédiées à chaque profil sont à la portée de chacun. Le travail collaboratif, la vidéo-conférence, la co-construction de documents ou projets sont facilités et aident au pilotage de l'établissement. Véritable plateforme d'e-learning, l'enseignant y prépare et partage ses cours en disposant de nombreuses fonctionnalités intégrées et faciles à utiliser : un exerciceur puissant et de nombreuses applications qui lui permettront de varier ses scénarios incluant le ludique. L'aide



à la correction, le suivi de la progression des résultats de ses élèves, l'identification des difficultés en lien avec les compétences et les statistiques sont autant d'outils qui l'aident dans sa tâche, lui permettent de pratiquer la différenciation et d'ajuster son parcours.

## Des outils pour l'élève

Pour l'élève, l'application smartphone lui permet de revoir ou refaire son chemin d'apprentissage, à son rythme dans un espace préservé de publicités. L'interactivité, l'image, le son, la vidéo renforcent l'attractivité. L'accès à un éditeur de texte, un tableur et un éditeur WIRIS facilitent ses productions personnelles et permettent de rencontrer les besoins spécifiques.

## Un suivi individualisé

Un journal de classe en ligne est à disposition des élèves et parents si l'école le souhaite. Les possibilités d'implication dans la vie scolaire peuvent, par ce moyen, se renforcer. Le Plan Individuel d'Apprentissage (PIA) trouve aussi un espace d'édition et de suivi par tous les acteurs impliqués.

## Infos techniques

Côté technique, la plateforme est accessible depuis un navigateur, une tablette ou une application pour smartphone, sécurisée et conforme au RGPD. Elle est connectable aux suites bureautiques Google et Microsoft ou à des applications. Des contenus peuvent ainsi être intégrés. Se lancer sur Itslearning, ce n'est donc pas repartir de rien ! Le coût raisonnable de 5.20€ par élève et par an, l'infrastructure légère nécessaire à

l'usage, la récupération et la mise à jour de données des élèves, des parents et des enseignants depuis ProEco, qui évite un double encodage sont d'autres points forts de ce produit évolutif qui peut s'adapter aux besoins du réseau...

## Formation

Côté mise en œuvre et accompagnement, le service formation de la Fédération de l'enseignement secondaire (CECAFOC) dispense les formations nécessaires au démarrage et à la prise en main par une équipe d'enseignants. Des tutoriels et un helpdesk renforcent l'assistance aux utilisateurs.

La période que nous traversons actuellement ne doit pas nous précipiter vers des solutions technologiques trop rapidement. Diverses actions sont nécessaires au succès des projets numériques. N'hésitez pas à consulter les CP numériques, ils vous éviteront bien des écueils... Mais si vous cherchiez une plateforme, vous savez où la trouver...

1. FESec
2. FEADI



Plus d'infos ?  
 Asbl Infodidac  
 02/256 70 10  
[services@infodidac.be](mailto:services@infodidac.be)  
<https://www.infodidac.be/itslearning>

 [ ONLIT - ÉDITIONS ]


.....

**Aliénor DEBROcq**

*Cent jours sans Lily*

Roman

Onlit -éditions, 2020

« Aux origines de ce livre, il n'y avait rien d'autre qu'un billet d'avion pour Saint-Petersbourg et le nom de Lily BROOKS, ma jumelle américaine. Tout le reste s'est révélé au fil des cent jours de cet automne-là, au cours duquel j'avais résolu d'écrire un roman. »

Entremêlant enquête policière et quotidien d'une journaliste prise dans les méandres de sa propre imagination, *Cent jours sans Lily* explore les steppes russes et la côte américaine en quête de réponses sur l'amitié, la création et le désir d'ailleurs.

**Aliénor DEBROcq** est autrice, journaliste et professeure de littérature contemporaine. Trentenaire féministe, polyamoureuse et titulaire d'un doctorat en histoire de l'art, ses deux recueils de nouvelles (*Cruise control* et *À voie basse*, chez Quadrature) ont été primés à plusieurs reprises. Son premier roman, *Le tiers sauvage* (Luce WILQUIN), a quant à lui été nommé au prix Première 2019.

#### CONCOURS

Gagnez 5 exemplaires de ce livre en participant en ligne, avant le 18 mai 2020, sur [www.entrees-libres.be](http://www.entrees-libres.be)

## UNE QUESTION DE RYTHME...

« Dépêche-toi ! » « Ne traîne pas ! » « VITE ! » Notre allure est souvent sujette à ces injonctions qui peuvent aussi bien émaner de nos proches que du milieu professionnel et de la société dans son ensemble. Beaucoup d'entre nous sommes entraînés à vive allure dans un tourbillon que nous maudissons... Mais que nous alimentons par ailleurs.

Courir, toujours plus vite et plus loin, au risque de se perdre ou de détruire ce qui nous entoure, en vaut-il la peine ? Quand le rythme qui nous est imposé (et que l'on s'impose parfois malgré nous) s'éloigne du rythme de l'humain, un impact sur la santé physique, mais aussi psychologique, est presque toujours au rendez-vous. Ce moment marque généralement un tournant dans le parcours des personnes qui en font l'expérience. Un processus de réflexion s'enclenche, accompagné d'un retour à l'écoute de soi, de ses besoins, de ses envies. En découle la mise en place d'un mode de vie plus respectueux de soi et des autres, mais aussi de la planète. Et si cette réflexion commençait dès maintenant ?



.....

*Au rythme de l'humain...*

*Aller vite, pour quoi faire ?*

Éd. Feuilles familiales

Dossier n°131

Mars 2020

**Ce dossier peut être commandé pour la somme de 12 € (+frais de port) aux Éditions Feuilles Familiales.**

**E-mail : [info@couplesfamilles.be](mailto:info@couplesfamilles.be)**



## FORMATION

« École et société : l'indispensable mutation ! », c'est la thématique qu'abordera cette année la FoCEF, le service formation de la Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique, lors de sa rentrée le 24 août prochain à l'école Sainte-Marie de Jambes.

Il s'agira d'oser prendre un temps d'arrêt et de réflexion autour des questions que nous posent, à nous les adultes, tous les enfants, mutants -mutés, qu'ils viennent d'ici et/ou d'ailleurs, de ce qui semble être leurs essentiels, leurs atouts et leurs talents et aussi leurs peurs, leurs difficultés à s'adapter à chaque changement qu'ils n'ont en général pas choisis. Ces changements sont d'ordre divers : changement langagier, linguistique, géographique, familial, éducationnel, codes culturels et sociaux, mode de communication, environnemental, religieux, philosophique, technologique...

La **journée** sera d'abord consacrée aux enseignants, directions et formateurs avec une conférence du sociologue **Bernard PETRE** en lien avec les thématiques des ateliers qui se tiendront l'après-midi, à savoir « Mutation géographique », « Mutation numérique » et « Mutation relationnelle ».

La **soirée** s'adressera davantage aux formateurs et enseignants-formateurs.

L'objectif de la journée est aussi de partager et découvrir de nouveaux outils en lien avec la thématique.

**Inscriptions ouvertes aux alentours du 27 avril via ce site : <https://sites.google.com/view/2408ecoleenmutation/accueil>**

## TRIOLOGIE

Parce que l'engagement citoyen n'est pas fait que de mots mais qu'il se répercute aussi dans notre quotidien, **le Sycomore**, un service de l'asbl Média Animation, a créé la collection « **PHIL&CIT** » : des outils d'animation sur des enjeux prioritaires de notre société. Cette collection se compose de 3 kits pédagogiques ayant pour but de susciter la réflexion, le débat à partir de faits, de citations et d'explications concrètes. Les thèmes sont les suivants : consommation responsable, environnement et citoyenneté mondiale.



Afin d'offrir aux professionnels de l'enseignement, comme de l'extra-scolaire, des moyens adaptés à leurs publics, chaque kit est composé de quatre affiches, d'un carnet d'animation et de compléments pour aller plus loin. Son exploitation peut se déployer sur plusieurs cours ou animations.

**Ces outils d'animation sont à télécharger gratuitement sur le site : [www.media-animation.be](http://www.media-animation.be) dans « éducation aux médias » ou via le site [www.sycomore.be](http://www.sycomore.be).**



Photo: Pascal PROVOST

## CENTRALE DE MARCHÉS

Le succès était au rendez-vous de la dernière **Journée fournisseurs** de la Centrale de Marchés de l'Enseignement Catholique qui se tenait le 10 mars dernier à l'Institut Vallée Bailly à Braine-l'Alleud. Au total, ce ne sont pas moins de 350 membres de PO, directeurs, enseignants, membres du personnel administratif... qui ont répondu présent ! C'était l'occasion pour chacun de rencontrer la quinzaine de fournisseurs présents de la Centrale et pour 200 d'entre eux de se familiariser avec la version 2.0 de la plateforme de commande. La journée était également rythmée par différentes présentations thématiques :

- utilisation d'un logiciel pédagogique pour le suivi numérique d'un dossier « élève » et d'un bulletin dans l'enseignement fondamental ;
- la téléphonie pour l'école futée ;
- obligations « incendie » dans un établissement scolaire.

Vous l'aurez compris : ambiance conviviale et constructive était au rendez-vous ; de quoi renforcer encore la confiance entre acteurs économiques, Centrale de Marchés et utilisateurs dans les établissements scolaires.

## PASTORALE SCOLAIRE : QUATRIÈME !

Voici venue la quatrième et dernière affiche de pastorale de cette année scolaire. Elle clôture la thématique du « réseau » en faisant référence cette fois au « dossier partagé ». De toute évidence, si l'on crée un réseau, qu'il soit familial, amical, professionnel ou autre, c'est avant tout pour partager. Partager des expériences, des ressources, des idées... Il en est de même pour notre réseau d'enseignement. Aujourd'hui plus que jamais, le partage permet à chacun de s'enrichir, de développer une culture commune, une intelligence collective, un projet commun... Il aide à dépasser les difficultés, à prendre en compte d'autres points de vue, à créer des liens entre des personnes, des écoles... Le véritable partage permet de (re)créer des liens entre tous et d'être plus conscient, plus sensible, plus responsable, plus fort et plus vivant. Toutes ces choses qui finalement rendent simplement heureux.

**La quatrième affiche de pastorale scolaire devrait parvenir dans les écoles en mai. Vous pouvez la retrouver, ainsi que les pistes d'animations, sur : <http://enseignement.catholique.be> > Services du SeGEC > Pastorale scolaire**



# L'humeur de...

Clou

## CONFINEMENT' BLUES ...

PREMIER JOUR

CHEZ LES PROFS

Ouiiiii !!!

PWS D'ÉLÈVES,  
C'EST SUPER!

L'ENSEIGNEMENT  
DEUX POINT ZÉRO!



CHEZ LES ÉLÈVES

GÉNIAL!  
ALÉZ, ON  
RESSORT LA  
PLAYSTATION!

LA  
NINTENDO



APRÈS UN MOIS

JE VEUX DES  
VRAIS ÉLÈVES!  
REVENEZ, LES ENFANTS,  
REVENEZ

ON DOIT S'IN-  
TRUIRE, LIRE  
DES  
LIVRES

COMME LA  
REINE  
MATHILDE  
NOUS A  
DIT !!!



LA  
CLASSE  
NOUS  
MANQUE!

APRÈS DEUX MOIS...

VOUS  
VOULEZ BIEN  
QUE JE VOUS  
FASSE LA  
CLASSE?

S'il  
VOUS PLÂT...

SORTEZ  
VOS  
CAHIERS!



ALLEZ,  
MAMAN, AU  
TABLEAU

PAPA,  
AU  
COIN!



clou